

**Province de Québec
Municipalité régionale de Comté des Sources
Municipalité du Canton de Saint-Camille**

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil Municipal, tenue le mardi 15 mai 2018, à 17h30 dans la salle du conseil municipal située au 85, rue Desrivères, Municipalité du Canton de Saint-Camille.

Sont présents : Pierre Bellerose, conseiller, Denis St-Onge, conseiller, France Thibault, conseillère, Lucie Cormier, conseillère, Anne-Marie Merrien, conseillère et Clément Frappier, conseiller, formant quorum sous la présidence de Philippe Pagé, maire.

Est absent :

Est également présente : Jocelyne Corriveau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Le maire Philippe Pagé constate le quorum à 17h30 et souhaite la bienvenue à tous.

SM2018-05-139 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis St-Onge, appuyé par Clément Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

SM2018-05-140 3. Adoption de la politique des aînés et du plan d'action MADA 2018-2021

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) de Saint-Camille est échu depuis 2015 ;

CONSIDÉRANT le processus d'amélioration continue dans lequel est engagée la municipalité pour offrir un environnement stimulant, sécuritaire et adapté pour ses citoyens aînés ;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée lors du conseil du 2 avril 2018 par la municipalité de mettre à jour son plan d'action et sa politique des aînés ;

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un comité de pilotage formé de Mme Lucie Cormier, conseillère municipale, de M. Philippe Pagé, maire, et de M. Olivier Brière, agent de développement, et qui avaient comme mandat de consulter les aînés de Saint-Camille et les organismes de la région pour l'évaluation du plan d'action MADA 2012-2015 et la mise à jour de la politique municipale des aînés et du plan d'action MADA ;

CONSIDÉRANT QUE la consultation a permis de sonder près de 25 % de la population aînée de Saint-Camille et que les résultats ont été présentés par le comité au conseil municipal du 7 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de plan d'action et de politique des aînés de Saint-Camille réalisée par le comité et les ressources du milieu

permet d'actualiser la vision de la municipalité pour ses citoyens aînés en offrant une solution locale et concertée du milieu et qui favorise l'inclusion et la participation des aînés ;

À CES CAUSES, il est proposé par Lucie Cormier, appuyé par Pierre Bellerose et résolu à l'unanimité des conseillers que :

Que la municipalité du Canton de Saint-Camille adopte la politique des aînés et le plan d'action MADA 2018-2021, tels que présentés par le comité de pilotage ;

Que la municipalité du Canton de Saint-Camille mandate le ou la conseillère responsable des dossiers « Milieu de vie » et la Corporation de développement à animer un comité de suivi MADA auxquels seraient invités à se joindre la présidence du club FADOQ de Saint-Camille, la présidence du Cercle de bonne entente de Saint-Camille et la présidence de la Coopérative d'habitation La Corvée avec l'objectif de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action MADA.

Que ce comité rende compte de façon périodique au conseil municipal de l'avancement des objectifs prévus au plan d'action MADA et propose des actions au conseil municipal ou à toutes organisations locales ou régionales concernées par le bien-être de la population aînée de Saint-Camille.

Adoptée.

SM2018-05-141 4. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Denis St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente session spéciale soit levée à 18h10.

Adoptée.

Philippe Pagé
Maire

Jocelyne Corriveau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

